

## ORDONNANCE COLLECTIVE (CONDENSÉE)

Initier les mesures diagnostiques et une consultation  
pour des usagers présentant une fibrillation auriculaire (FA)  
ou un flutter auriculaire de novo

### CLIENTÈLE VISÉE

- Usager adulte référé à l'Accueil clinique par un médecin d'une clinique médicale participante et qui présente une fibrillation auriculaire (FA) ou un flutter auriculaire de novo.

### INTENTION CLINIQUE

- Accélérer l'investigation en cardiologie pour l'usager présentant une condition clinique subaigüe.

### CONDITIONS D'INITIATION

- Être référé par un médecin d'une clinique participante.
- Avoir 18 ans et plus.
- Avoir une condition physique permettant les déplacements (hospitalisation non requise).
- Présenter une fibrillation auriculaire (FA) ou un flutter auriculaire de novo.

### CONTRE INDICATIONS à l'application de l'ordonnance collective

- Fréquence cardiaque  $\geq 120$ / minute (fréquence cardiaque moyenne à l'ECG au repos)
- Syncope
- Orthopnée
- Douleur rétro-sternale (DRS)
- Augmentation **d'un ou des** symptômes suivants :
  - Essoufflement
  - Palpitations
  - Lipothymie.

EN VIGUEUR LE : 7 juin 2012

N° : OC-005-3

DATE PRÉVUE DE RÉVISION : juin 2015

Page : 1 De : 1